2.4.3

N° 10 JUILLET 1915

NOS OISEAUX

BULLETIN DE LA SOCIETÉ ROMANDE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES OISEAUX

ogiques.

Prise de possession par la foulque de l'extrémité nord du lac de Neuchâtel.

Foulque noire.

Il serait intéressant d'étudier, d'après les observations faites jusqu'ici, l'augmentation graduelle de la foulque *(fulica atra* L.*)* comme hôte d'hiver de nos lacs romands, et de rechercher la cause de cet intéressant phénomène. En me reportant à ma prime jeunesse, je ne me rappelle pas avoir entendu parler de ces immenses vols de foulques qu'on peut observer maintenant chaque hiver dans la baie de Vidy, au large de Morges et d'Ouchy, entre Villeneuve et le Bouveret, et sur d'autres points du lac Léman. Mes premières notes à ce sujet, interrompues par des séjours à l'étranger, remontent aux années 1892, 1900, 1902 et 1903. Fatio fait dater l'apparition de la foulque dans le port de Genève de l'hiver 1885-86. Dès 1891-92, nous possédons pour cet endroit les dénombrements si précieux de M. R. Poncy, publiés dans le *Bulletin de la Société zoologique de Genève.* Après

avoir compté en ce premier hiver 32 foulques dans la rade, M. P. vit leur nombre s'y élever successivement à 1800 en 1910-11, puis à 2000 environ en 1913-14, en passant par toute une série de chiffres intermédiaires. Dans ce cas au moins l'augmentation ne fait pas de doute et permet de supposer qu'ailleurs aussi, en recueillant les données qui peuvent exister à ce sujet, on arriverait à prouver qu'il ne s'agit pas seulement d'une impression, mais d'un fait bien réel.

Un habitant de Villeneuve m'affirmait que c'est depuis 5 ans qu'on y voit arriver les foulques en si grand nombre. En parcourant les rives du Léman, d'Ouchy au Bouveret, pas plus tard que le 30 janvier de cette année j'en ai compté 900 environ, dont 400 près d'Ouchy, et 500 entre Villeneuve et le Bouveret ; du lac de Neuchâtel, à la même époque, on m'en a signalé de grands vols, de Concise et de Grandson ; j'en vu moi-même devant Treytel, Cortaillod et Chez-le-Bart ; enfin, ces échassiers aux mœurs de palmipèdes, s'établirent en nombre inusité dans la baie d'Auvernier, grâce à la protection dont ils y jouissent et occupèrent le petit port vaudois de Cudrefin[1], où on ne les voyait pas autrefois. Mais quelque rapport que cette question de l'accroissement du nombre des foulques hivernant chez nous puisse avoir avec la présente étude, mon intention n'est pas de la traiter en cet instant, mais bien de montrer, documents à l'appui, comment cet oiseau prit possession, pour s'y reproduire, d'une région déterminée de notre lac, où il était inconnu auparavant.

Dates de l'occupation.

C'est le 4 mai 1912 que j'aperçus la première foulque dans un domaine que je parcourais assidûment depuis plusieurs années, et qui n'est autre que la portion de notre lac comprise entre les embouchures de la Broye et de la Thièle. Un pêcheur de ma connaissance, cinquantenaire, qui fréquente ces parages depuis son enfance, aperçut les premières en 1911, et confirma mon observation de 1912, en me racontant qu'il avait vu 2 couples cette année-là. C'est encore en 1912 que nous découvrîmes le premier nid, que je photographiai le 30 mai, et qui est reproduit ici (n° 1).

[1] L'employé qui, depuis 20 ans, fait le service du débarcadère, m'a affirmé que ces oiseaux y parurent pour la première fois en 1913-14. Ceci concorde parfaitement avec mes propres observations.

L'année suivante (1913), le passage terminé, je vis se fixer dans la même région, une petite troupe de 9 foulques qui, l'époque des nichées venue, ne tarda pas à se disperser le long de la rive, jusqu'à un point déterminé qui ne fut pas dépassé. En même temps je constatai pour la première fois la présence de l'oiseau qui nous intéresse, à l'autre extrémité du territoire, soit dans les roseaux de la Thièle, dont l'exploitation est interdite depuis 1911. Dans la région intermédiaire, plus directement exposée au vent et aux vagues, sur un espace de 3 km. environ, ni bruits, ni cris qui puissent me révéler la présence de notre oiseau.

En 1914 la petite bande des nicheuses est de nouveau là, augmentée de quelques unités : le 18 mai, j'en compte 10 en eau libre, mais il y en a encore d'autres, cachées dans les joncs. A la Thièle, les superbes forêts de roseaux restés sur pied, qui garnissent l'entrée du canal, en hébergent un ou deux couples. Le 14 juin je ramasse un œuf sur la grève, non loin de la Thièle, et le 16 un nid contenant 8 œufs (n° 2) m'est signalé près de la Broye.

En 1915, enfin, le 27 mai, j'ai la chance de pouvoir étudier pas moins de trois nids (dont 2 reproduits ici), alignés le long d'un môle, et qui ne sont pas distants de plus de 150 mètres les uns des autres. En outre, dès le milieu d'avril, j'observe une bande de 120 foulques, séjournant à l'endroit où voici trois ans je photographiai le premier nid. Dès la fin du mois cette bande commence à se disperser et à se répandre tout le long du bord, l'espace resté libre est graduellement envahi, et aux premiers jours de mai, en parcourant les 5 km. environ de grèves dont le bord va en s'incurvant de l'embouchure de la Broye à celle de la Thièle, j'entends partout, de distance en distance, sortir du sein des fourrés de roseaux, les différents cris d'appel et de ralliement de l'oiseau noir au front blanc : cette fois l'occupation est complète; elle n'a demandé que cinq ans.

Pièces à l'appui.

Comme telles, j'ai l'avantage de pouvoir offrir aux lecteurs de *Nos Oiseaux*, quatre photographies, représentant quatre des cinq nids que j'ai eu l'occasion d'étudier, vues que je tiens à compléter par une courte description.

Nid n° 1, 30 mai 1912. C'est un nid flottant : j'ai mesuré entre

la base du nid et le fond du lac un espace de 20 cm. Situé à 50 mètres du bord et par 55 cm. de fond, parmi des joncs communs *(scirpus lacustris)*, il est entièrement formé de joncs secs,

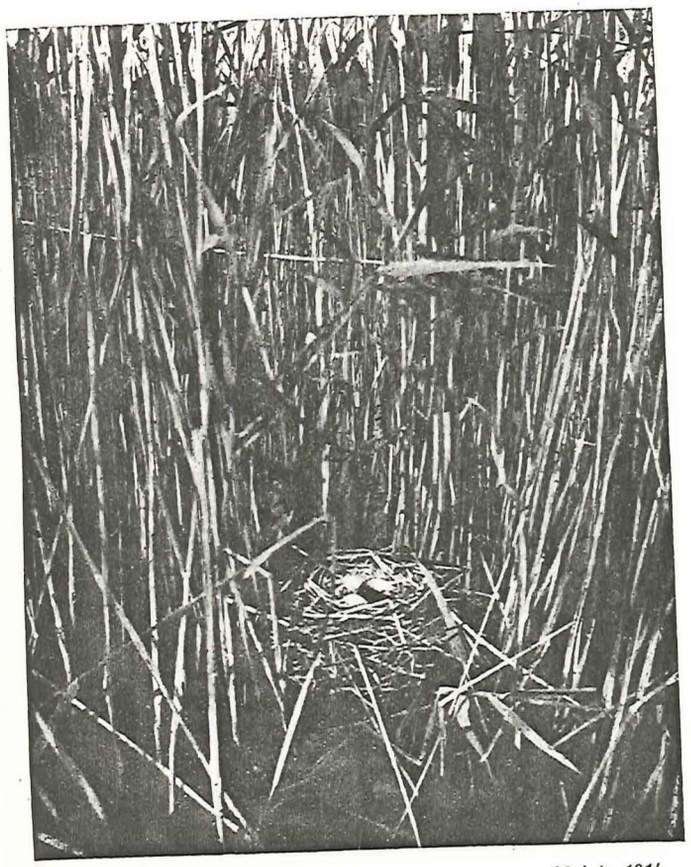

ALF. RICHARD. *20 juin 1914.*

2. Nid de foulque dans les roseaux.

entremêlés de quelques joncs frais. Seule la dépression, en forme de coupe évasée, destinée à recevoir les œufs, est tapissée en outre de quelques herbes de marais sèches. Des joncs disposés en étoile autour du nid, dans le sens de leur longueur, en facilitent l'ascension à la couveuse, et empêchent qu'il ne bascule pendant cette opération. D'autres recourbés au-dessus de la couvée sont desti-

nés à la dissimuler tant bien que mal. La ponte est de 6 œufs, éclos le 6 juin.

Nid n° 2. 20 juin 1914. Placé parmi des roseaux à balai ou panache *(arundo phragmites)* dont les hautes tiges le dépassent de 1 m. 50, il est, malgré cet entourage, composé entièrement de joncs *(scirpus)*, secs et frais, qui paraissent être les matériaux de construction préférés de la foulque. Toutefois dans le cas particulier, l'architecte ailé y a intercalé deux branches, l'une d'aulne, l'autre de saule, trouvées probablement flottant à la dérive sur le lac et qui, partiellement immergées, sont en train de reverdir comme la baguette d'Aaron. Ici aussi quelques roseaux ont été cassés et repliés par la couveuse au-dessus de ses œufs, de manière à les protéger contre les regards indiscrets. En cet endroit, le lac a 75 cm. de profondeur. J'ai mesuré entre le nid et le bord une distance de 350 mètres, entre le nid et le fond 45 cm. Des 8 œufs qu'il contenait le 16 juin, je n'en trouvai plus que 3 le 20, ayant, en millimètres, les dimensions suivantes :

1. 50 × 37.
2. 52 × 35.
3. 51 × 34,5.

Les petits, récemment éclos, n'étaient pas bien loin du nid à notre arrivée, le dernier-né même était encore couché parmi les œufs, mais s'empressa de déguerpir à notre approche. Je m'en emparai sans peine et le replaçai dans le nid avec un de ses jeunes frères, mais ce dernier s'échappa aussitôt et le premier seul est visible sur la photographie.

Nid n° 3. 27 mai 1915. Situé par plus de 60 cm. de fond, dans un petit massif de roseaux secs restés debout depuis l'an passé, il est formé uniquement de matériaux desséchés, que le constructeur n'a eu qu'à emprunter à l'entourage immédiat du nid. J'ai eu quelque peine à découvrir ce dernier, tellement il s'adapte parfaitement à son milieu : en somme on dirait d'un simple épaississement de la couche de roseaux que les vents de l'hiver ont abattus et qui sont accumulés à cet endroit en si grande quantité, que l'eau est invisible. La couvée est de 6 œufs, dont je note ici les dimensions en millimètres :

1.	48,9 × 34,9.	4.	50,7 × 32,9.
2.	48 × 34,7.	5.	51 × 34.
3.	48,4 × 33,4.	6.	50 × 34,8.

Nid n° 4. 27 mai 1915. Bien que situé à 300 mètres tout au plus du précédent, par 60 cm. de fond, nous nous trouvons avec

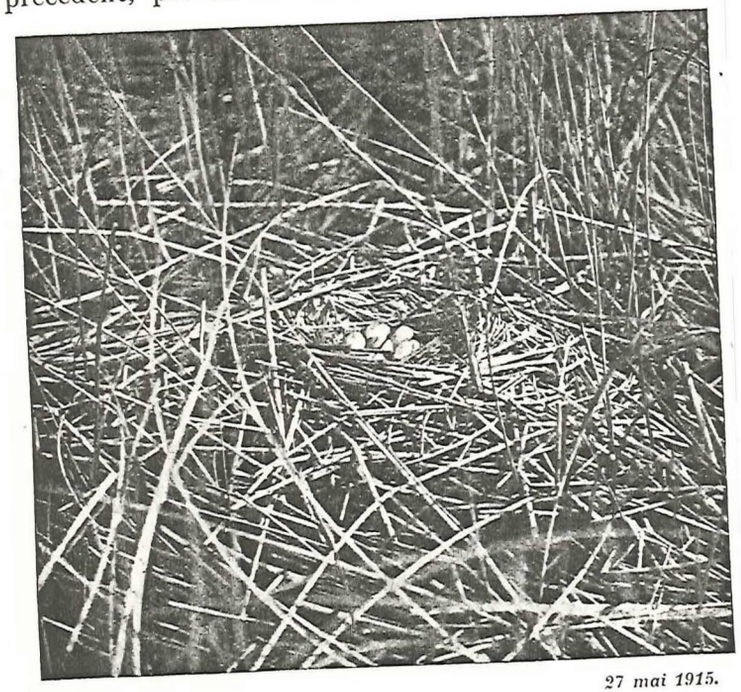

E. C. 27 mai 1915.

3. Nid de foulque dans roseaux secs.

celui-ci, comme le fait voir la photographie, en pleine verdure. Partout de jeunes roseaux de l'année, fraîchement sortis des flots, alternent avec des touffes de laîches et d'autres végétaux aquatiques. Néanmoins le nid est composé en grande partie de matériaux secs (joncs et débris de roseaux), auxquels sont mêlés, pour l'adapter à son entourage, quelques joncs verts entiers. La partie du nid qui émerge de l'eau, très artistement tressée, est plus élevée qu'au n° 3 et forme une sorte de tourelle, que supportent deux touffes de laîches voisines, et au sommet de laquelle on aperçoit, dans une cuvette peu profonde, les 5 œufs dont se compose la couvée.

Quelques remarques à propos des 5 nids observés.

C'étaient tous des nids flottants, distants du fond de 20 à 45 cm., et composés d'un gros paquet de joncs immergés de 35 cm. environ d'épaisseur, sur lequel repose le nid proprement dit, à 15 ou 20 cm. au-dessus de l'eau, dont la foulque, au rebours du grèbe huppé et même du vanneau, semble redouter le contact pour ses œufs. Une petite expérience à laquelle je me livrai sur un nid vide en fera peut-être mieux saisir la nature. Ayant placé sur ce radeau improvisé ma jumelle avec courroie et étui (poids 810 grammes), je ne vis se produire aucun effet sensible. Le poids d'une foulque étant de 650 gr. et celui d'un de ses œufs de 30 gr. en moyenne, on obtient pour le poids de la couveuse et de ses œufs, au nombre de 8 dans le cas particulier, un total de 890 gr. équivalant à peu près à celui de ma jumelle et de son étui. J'en conclus que le nid flottant de la foulque est construit de façon à pouvoir supporter, sans baisser, le poids de la couveuse et de ses œufs. Ces nids étaient mobiles verticalement, c'est à dire capables de se déplacer avec le niveau de l'eau, bien que partiellement reliés aux joncs et aux roseaux qui les entouraient et soutenus par eux. Cette dernière circonstance les empêche de se déplacer horizontalement, c'est à dire de s'en aller à la dérive au moindre souffle du vent ou sous l'assaut des vagues.

Causes.

On peut se demander ce qui a déterminé, à un moment donné, la foulque à se fixer, comme oiseau nicheur, dans la région décrite plus haut.

En premier lieu on aura sans doute raison, pour expliquer ce fait, d'invoquer la présence dans ces lieux des vastes fourrés de joncs et de roseaux qui lui sont nécessaires pour y bâtir son nid et y élever sa couvée. Mais ces roseaux y sont apparus voici plus de trente ans, à la suite de l'abaissement du niveau des lacs jurassiens et ont déterminé, au dire de ceux qui ont assisté à cette transformation, le grèbe huppé à se fixer sur notre lac depuis longtemps déjà.

Ne serait-ce donc pas, en second lieu, comme je le disais au commencement de cet article, que la foulque est en voie d'aug-

mentation, d'une manière générale, et obligée de conquérir, pour y vivre, de nouveaux territoires ?

Enfin la protection dont cet oiseau inoffensif jouit sur le lac de Bienne, où la chasse en a été prohibée, les refuges créés sur le nôtre pour lui et d'autres oiseaux aquatiques dans la baie d'Au-

E. C. 27 mai 1915.

4. Nid de foulque parmi des laîches.

vernier, et dès 1913, dans la région même qui nous occupe, l'interdiction par l'Etat de Neuchâtel de faucher les roseaux sur les grèves qui lui appartiennent, n'ont-ils pas une part à ce résultat ?

Effets.

Si tel est le cas, la première conséquence du fait que je signale sera de réjouir tous ceux pour qui l'oiseau n'a pas une valeur comestible, mercantile ou sportive seulement, et de les encourager à persévérer dans leurs efforts. Alors qu'on entend parler uniquement de destruction, de diminution, de disparition, et que ces mots émeuvent douloureusement les amis des oiseaux, voici un coin de terre qui s'enrichit d'un hôte nouveau, et où

cet hôte s'accroît et prospère : quelle récompense et quel encouragement !

En outre, j'ai entendu un chasseur professionnel exprimer sa satisfaction sur la présence de la foulque, gibier peu estimé en lui-même, par la raison qu'elle attire et retient dans les parages qu'elle fréquente des palmipèdes plus précieux qu'elle au point de vue de la chasse. Un motif de plus pour nous de nous féliciter du résultat obtenu, au moment surtout où le territoire que j'ai décrit, a été érigé en « réserve » à la fois terrestre et aquatique.

Puisse ce premier succès être suivi d'autres aussi encourageants et puisse la « Réserve du Seeland », comme on l'a nommée, atteindre pleinement le but que ses promoteurs avaient en vue, lorsqu'ils en ont demandé l'établissement. — Ainsi soit-il.

Alf. Richard.

* * *

C'est avec plaisir que nous cédons la plume, dans l'intéressante étude qu'on va lire, à M. Louis Ternier, membre du Comité international permanent pour la protection des oiseaux, dont le nom est dès longtemps familier aux amis des oiseaux et résonne favorablement à leur oreille. *(Réd.)*

A propos de grèbes.

J'ai lu avec le plus grand intérêt, dans *Nos Oiseaux*, l'étude très documentée de M. Alf. Richard sur le grèbe huppé en captivité. La partie de cette étude qui a le plus attiré mon attention est celle relative à la question de savoir si le grèbe huppé peut prendre son essor quand il est à terre et s'il peut y progresser d'une façon normale, ou du moins de manière à se déplacer avec assez d'aisance pour qu'il soit permis de dire que le grèbe huppé peut marcher dans l'acception ordinaire de ce mot.

J'ai beaucoup observé les grèbes en liberté, mais je n'en ai jamais détenu en captivité. J'ai rencontré les cinq espèces de grèbes de nos régions, toutefois, mes observations n'ont pu porter que sur le grèbe huppé et le grèbe castagneux ou petit grèbe, les trois autres espèces ayant été rencontrées par hasard.

Le petit grèbe se déplace avec une grande facilité quand il lui arrive de sortir de l'élément liquide. J'en ai eu la preuve un jour :